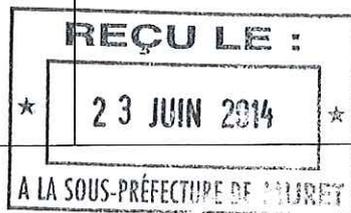


<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 23 Procurations : 3 Absents : 3 Votants : 26 Pour : 21 Abstentions : 5</p>	<p>L'an deux mille quatorze, le vingt juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 12 juin 2014</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Corine CORDELIER, Philippe RIBET, Nicole CHAUVET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Eva FLORES.</p> <p>PROCURATIONS : Laurent VALLET à Philippe STREMLER, Jean-Pierre COSSAT à Jean-Pierre ZANATTA, Alain VIDAL à Line DELHON.</p> <p>ABSENTS : Yvelise MONTANE, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND.</p> <p>Secrétaire de séance : Bruno BENOIST</p>	
<p>N° 4249</p> <p>OBJET :</p> <p>Compte de gestion 2013</p>	<p>Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.</p> <p>Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 du budget principal de la Ville.</p> <p>Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,</p> <p>1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2013 au 31 Décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;</p> <p>2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;</p> <p>3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déclare que le compte de gestion du budget principal de la Ville dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 23 JUIN 2014</p> <p>Affiché le : 23 JUIN 2014</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus-dit au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 23 juin 2014</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, Alain PACE</p> <div style="text-align: right;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div>